



**QUATRIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE**

Troisième session
de la 59^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 19 décembre 2019

COMPOSITION DU COMITÉ

M. Crossman, président
M. Fairgrieve, vice-président
M. Savoie
M. Northrup
M. C. Chiasson

M. K. Chiasson
M. Lowe
M^{me} Rogers
M. Arseneau
M. Austin

le 19 décembre 2019

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son quatrième rapport.

Le comité se réunit le 18 décembre et étudie le projet de loi 20, *Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d'habitation*, qu'il approuve sans amendement.

Le comité étudie aussi le projet de loi 17, *Loi modifiant la Loi sur les services essentiels dans les foyers de soins*, qu'il approuve avec un amendement.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Gary Crossman, député